

COMPTE-RENDU
CONSEIL D'ECOLE DU 17 mars 2022

Présents :

- Ecole : Le directeur, M. DUMONT, et les enseignants
- Mairie : Mme BOUSQUET
- APE-FCPE : Mmes BORIES, BOUCHET, MANET et THEVENOT
- Excusés : M. le Maire, Mme l'Inspectrice

❖ **Effectifs et perspectives**

Prévision pour l'année prochaine : 402 élèves

Très peu de changements par rapport à cette année, perte d'une dizaine d'élèves mais rien n'est sûr, il y a encore des changements en cours (très fluctuants). La marge d'erreur est estimée par M. Dumont à 5 ou 6 élèves.

Le nombre de classes restera à 16. L'école élémentaire de Labarthe-Sur-Lèze n'était pas cette année « dans le radar » de l'inspection vis-à-vis des fermetures/ouvertures de classe.

A noter que l'année prochaine l'effectif sera plutôt déséquilibré entre les différents niveaux. Il y aura beaucoup de CP et CE1 même si la montée en CP est en baisse par rapport à l'année dernière (départ de Labarthe ou à l'école Saint Louis).

Mme Bousquet indique que la livraison de nouveaux logements est prévue fin 2022 - début 2023, donc probablement l'arrivée de nouveaux élèves est à prévoir. Mme Bousquet estime cette possible arrivée à une soixantaine d'enfants entre 0 et 18 ans.

S'ils arrivent avant la rentrée, une ouverture de classe peut être envisagée à partir de 26-27 élèves. Après la rentrée, l'école publique se doit d'accueillir les élèves mais sans ouverture de classe possible (pas d'enseignant supplémentaire).

Dans le cas d'une ouverture de classe l'année prochaine, la mairie et le directeur ont en tête des solutions vis-à-vis des locaux.

❖ **Covid**

Le protocole de niveau 1 est à ce jour applicable : les élèves peuvent venir sans masque, toutes les activités intérieures ou extérieures peuvent se faire sans masque, seuls les transports en bus nécessitent le port du masque.

Il n'y a plus de limitation au niveau du brassage. Si un enseignant est absent, l'école peut accueillir ses élèves qui sont alors dispatchés dans d'autres classes.

Si un cas Covid est déclaré, le cas est isolé 5 jours, la classe est informée et un test à J+2 doit être réalisé pour les autres élèves mais sans attestation à fournir obligatoirement. Il reste conseillé que les cas contact, enseignants et autres élèves, portent le masque.

M. Dumont fait remarquer que nous en sommes à 58 protocoles différents depuis le début du Covid (2 ans). L'ensemble des enseignants regrettent que ces protocoles soient souvent basés sur des consignes relativement floues (il est conseillé, il est possible, il est recommandé, etc...).

❖ **Compte rendu des projets depuis le dernier conseil d'école**

• **CP**

- Création d'un mandala végétal, avec une intervenante de Nature en Jeux, qui s'inscrit dans le cadre des programmes du CP. Fort souhait de continuer l'année prochaine avec un projet plus conséquent et tout au long de l'année.
- Au Tiers-Lieu (emplacement des futurs jardins partagés) : réalisation de semis, puis plantation. Projet d'aller y pique-niquer aux beaux jours.
- Piscine pour 2 classes de CP.
- Spectacle de cirque le 1er avril pour 2 classes de CP.
- Cinéma le 15 février, « La Vie de Château » (Versailles), pour les 5 classes d'Ayguière.
- 100ème jour de classe, le 18 février, journée festive autour du nombre 100.
- Carnaval le mercredi de la rentrée (fêté également par le CLAE).
- Médiathèque tous les mois.

• **CE1**

- Projet (avec une classe de CM2) autour des chansons de Nougaro, avec le chanteur Jean-Marie Alsina. Spectacle prévu à la fin de l'année. Projet qui permet de faire le lien entre les 2 bâtiments de l'école ainsi que les petits et les grands.
- Piscine pour une classe de CE1.

• **CE2**

- Musée des augustins, avec une intervenante, avec pour objectif de dessiner des statues dans l'église.
- Médiathèque notamment lorsqu'une animation y est proposée (illusion d'optique, balise dactylo).
- Visite d'un atelier du chocolat à Fonsorbes qui a réalisé un musée à l'étage « de la fève au palais ».
- Musée des Jacobins en juin pour fabriquer de l'hypocras (sans alcool !).
- Projet danse, intervention de Sarah Ducas, 8 séances de prévisions ainsi qu'un spectacle en juin. Intervention également d'une plasticienne pour un travail en lien avec la danse contemporaine.
- Travail avec l'association « Nature en Jeux » : la réserve naturelle régionale propose des ateliers pour découvrir la faune du sol et l'environnement local. Travail également autour de la graine avec une classe d'une autre école.
- Travail autour du printemps des poètes, avec la médiathèque, avec le projet d'aboutir à des livres d'art. Il est envisagé de pouvoir exposer les poèmes des enfants dans la ville pendant l'été avec le soutien de la mairie.
- Semaine des mathématiques : travail sur les formes et la géométrie cette année, un moyen de travailler autrement une matière généralement difficile.
- Cinéma « Bonjour le Monde » sur la biodiversité le 10 décembre.
- Classe de l'eau au mois d'avril : une semaine entière pour travailler les sciences, faire des expériences et des sorties au bord de la Lèze. Intervention envisagée du SMIVAL.
- Classe découverte les 20-21-22 juin à Uz pour une classe de CE2 et une classe de CE2-CM1.
- Théâtre à Toulouse « Mon Histoire Pressée ».
- Chorale avec un spectacle à la fin de l'année.

- Piscine pour une classe de CE2.

- **CM1**

- Rencontre d'un écrivain de bandes dessinées, projet en lien avec la médiathèque.
- Projet danse avec un spectacle en avril.
- Rugby « sans contact » (pas de contact violent type plaquage) avec un intervenant, Pierre Deylaud. A noter que plusieurs enseignants font part de leur intérêt pour cette activité pour l'année prochaine. M. Dumont prend note et contactera M. Touraine, le conseiller pédagogique EPS.

- **CM2**

- Piscine pour une classe de CM2.
- Projet (avec une classe de CE1, cf. ci-dessus) autour des chansons de Nougaro.
- Rugby (avec une classe de CM1, cf. ci-dessus).
- Musée St Raymond avec une animation qui fait le comparatif entre les héros d'aujourd'hui et ceux de la mythologie.
- Jeux d'échec.
- Course d'orientation à Nailloux prévue en fin d'année.
- Projet « permis vélo ».

- **Divers**

- Lecture (projet global) : plusieurs projets sont réalisés sous plusieurs formes (prix des Incorruptibles avec un vote en mai, présence régulière à la médiathèque, etc...) du CP au CM2 avec pour objectif de développer les capacités et le plaisir de lire ! Les enseignants de CM2 insistent sur le bon niveau de lecture observé en CM2.
- Mme Bousquet indique la création d'une nouvelle ligne de budget « culture et éducation » qui permettra de poursuivre le financement de projets au sein de l'école élémentaire de Labarthe-Sur-Lèze. Les enseignants seront d'ailleurs très prochainement consultés pour les projets de l'année prochaine afin de prévoir le budget en conséquence.
- CMJ : Des élèves de CE2, CM1 et CM2 ont pu se présenter et voter à l'élection de leurs représentants au Conseil Municipal de Jeunes. Le premier conseil a eu lieu et les enfants élus ont pu tenir informé leurs camarades de classe.
- Agrément piscine : Certains enseignants ont rencontré des difficultés pour trouver suffisamment de parents accompagnants volontaires pour pouvoir maintenir les projets piscine. Les représentants de l'APE-FCPE suggèrent de proposer à l'ensemble des parents (pas seulement ceux dont les enfants sont concernés ou ceux possédant déjà l'agrément), dès le début de l'année, de passer l'agrément et de se porter volontaire pour accompagner la classe de leur enfant ou une autre classe.

Les parents intéressés pour passer l'agrément peuvent se déclarer auprès de l'enseignant de leur enfant pour être prévenu des prochaines dates, souvent connues au dernier moment.
- Les représentants de l'APE-FCPE tiennent à adresser leurs remerciements à toute l'équipe enseignante qui a continué et continue de proposer des projets tout au long de l'année malgré un contexte compliqué et souvent défavorable.

❖ Projet numérique

Il s'agit d'un projet qui concerne l'ensemble de l'école (donc toutes les classes) et qui s'inscrit dans le cadre d'un projet numérique national.

L'école élémentaire s'y était inscrite, un projet avait été monté et vient d'être accepté par l'éducation nationale. Une enveloppe va être octroyée par l'état (43 000€) et sera complétée par la mairie (54 000€) pour la réalisation des travaux (8 000€ pour les travaux, les connexions et la mise en place de l'ENT (Espace Numérique de Travail)) et l'approvisionnement en équipements (89000€ pour des ordinateurs, des rétroprojecteurs, des tableaux sans reflet, etc...).

Les subventions de l'Etat ne sont valables que si le projet est terminé d'ici la fin 2022, donc idéalement les travaux devraient être réalisés pendant l'été et les nouveaux outils disponibles à la rentrée de septembre. La mairie doit revenir rapidement vers M. Dumont et les enseignants pour formaliser le projet, lister en détail les besoins, etc...

❖ Point sur la mise en place de l'étude dirigée (fréquentation, coût, ...)

Le nombre d'enfants inscrits à ce jour à l'étude dirigée est :

- 12 CP : au centre de loisirs le lundi,
- 14 CE1-CE2 : un groupe au de centre de loisir et un autre à l'école des Trois Moulins le mardi,
- 2x24 CM1-CM2 : à l'école des Trois Moulins, dans une classe et/ou la salle informatique le jeudi et le vendredi.

Il y a eu beaucoup de demandes au niveau CM1-CM2 ce qui a donné lieu à l'ouverture d'un groupe supplémentaire.

Des demandes continuent d'arriver et des élèves sont sur liste d'attente pour le vendredi.

Les retours sont positifs (même s'il n'y a eu que 2 séances pour l'instant).

Aucun souci vis-à-vis du coût n'a été remonté, aucune famille n'a demandé l'aide du CCAS.

Mme Bousquet précise, concernant le coût de l'étude dirigée, qu'elle a pu constater autour de Labarthe-Sur-Lèze différents modes de financement des études dirigées, certains complètement pris en charge par la mairie, d'autres complètement à la charge des parents. Ici le souhait de la mairie est de responsabiliser (sans sanctionner !) les parents vis-à-vis de ce service proposé par la ville.

Les groupes sont de 12 enfants maximum par enseignant (au final 2 enseignants s'occupent des CP, ce qui s'est avéré nécessaire étant donné une autonomie moindre sur ce niveau comparé aux autres).

Les enseignants volontaires sont rémunérés en tant que vacataires.

A priori ce service sera reconduit à la prochaine période (après les vacances de Pâques).

A noter que la majorité des inscriptions s'est faite dans la matinée qui a suivi le mail.

Les représentants de l'APE-FCPE souhaitent faire remonter qu'un autre besoin reste à satisfaire : la possibilité pour les enfants autonomes (donc principalement à Trois Moulins) et qui le souhaitent de disposer d'un espace (avec tables et chaises et si possible au calme) au sein de l'école pour faire leurs devoirs sur le temps ALAE.

Les enseignants et le directeur sont tout à fait favorables à la mise en place d'une étude surveillée mais précise que cela relève de la responsabilité de l'agglomération car sur le temps ALAE. Mais la mairie et le directeur ne voient aucun problème à l'utilisation des locaux, tant que les classes elles-mêmes ne sont pas occupées.

Il apparaît qu'un espace proche du bureau occupé par un des animateurs à l'entrée des Trois Moulins pourrait être envisagé sans que cela mobilise un animateur supplémentaire. Un tutorat entre élèves pourrait également être mis en place.

Les représentants de l'APE-FCPE vont de se mettre en contact avec la CAM pour relancer l'idée.

❖ Point particulier

M. Dumont souhaite faire remonter un gros problème concernant le ménage supposé être réalisé quotidiennement à Ayguière, dans les classes, les sanitaires et les parties communes. Ce problème existe depuis très longtemps (M. Bérail, le prédécesseur de M. Cadas, était encore maire), mais rien n'évolue et la situation se dégrade.

Il est précisé que ce service relève de la responsabilité de la CAM et que M. Dumont l'a déjà alertée à de nombreuses reprises à ce sujet.

Les enseignants font notamment état de classes régulièrement retrouvées « en l'état » le lendemain ou après les vacances. Les enfants se plaignent également de la propreté des sanitaires ou de l'impossibilité d'y accéder après une certaine heure.

M. Dumont précise qu'il a déjà demandé qu'en cas d'absence d'une femme de ménage, un ménage « de base » soit préférentiellement réalisé dans toutes les classes plutôt que de laisser des classes en l'état. Mais ce n'est pas pris en compte.

Mme Bousquet indique que plusieurs pistes ont été envisagées au niveau de l'agglomération (le problème ne concerne pas que Labarthe-Sur-Lèze) mais pour l'instant cela reste très compliqué, il existe un problème général au niveau du service à la personne dans l'agglomération.

M. Dumont indique vouloir refaire un courrier à la CAM, avec la mairie et l'association de parents d'élèves en copie en indiquant que ça a été évoqué en conseil d'école et tracé dans le compte-rendu.

Les représentants de l'APE-FCPE font part de leur inquiétude concernant ce problème qui touche enfants et enseignants, notamment dans le contexte sanitaire actuel.

❖ Capteur de CO2

M. Bousquet indique que la mairie fait toujours face à des difficultés pour approvisionner les capteurs de CO2. La société fabriquant ces capteurs continue de répondre à la mairie qu'ils ne sont toujours pas disponibles.

❖ Points divers concernant les locaux

- Alarme alerte intrusion : le directeur souhaiterait que ce soit le même système que l'alerte incendie mais avec une sonnerie différente. Or ce n'est pas possible avec le système actuel, il faut changer de système d'alarme ou installer un système parallèle.
- Préau des Trois Moulins : toujours pas de date pour la création de ce préau... en attente des travaux de l'école. Mme Bousquet indique qu'il faut en refaire la demande à la mairie.
- Sonnerie des Trois moulins : elle est insupportable ! Est-il possible de faire quelque chose ? Demande des enseignants auprès de la mairie. Enseignants et parents font remarquer que la sonnerie du collège est très bien. Serait-il possible de s'en inspirer ?
- Il est remonté que la diffusion de la sonnerie du portail des Trois Moulins est plus ou moins audible selon où l'on se trouve dans le bâtiment.
- Enseignants et parents font remonter le manque de précision des horloges des écoles et le décalage récurrent observé sur chaque bâtiment voire entre les deux bâtiments (ce qui peut poser des soucis lorsque des parents doivent récupérer leurs enfants à Ayguière et Trois Moulins à la même heure).
- Visite des CM2 au collège : école élémentaire et collège y sont bien sûr favorables. Mais cela dépendra du protocole en place. Si on bascule à nouveau sur le niveau 2, ce ne sera pas possible car pas de brassage.

Prochain conseil d'école : jeudi 2 juin 18h.

